



Dossier de presse

Lundi 20 mars 2023

Pour un sport populaire, féministe et écologique à Grenoble !



Le sport peut permettre à toutes et tous de s'émanciper et d'améliorer son quotidien. À Grenoble, le sport s'appuie sur un riche tissu associatif de clubs amateurs et professionnels. Ancrées dans les quartiers, les associations sportives ont un rôle à jouer dans l'épanouissement des enfants et des jeunes qui, au-delà de la pratique sportive, s'ouvrent à une expérience collective. Pour la période 2023-2028, la Ville de Grenoble entend renforcer son action en faveur d'un sport populaire, féministe et écologique et faire de Grenoble une ville où le sport s'inscrit dans le quotidien de chacun et chacune.

“

Céline Mennetrier, Adjointe aux Sports, déclare :

« Grenoble ville olympique, Grenoble ville hospitalière, s'engage depuis plusieurs années pour proposer une pratique du sport qui s'inscrit dans le défi climatique et la justice sociale. Elle agit aux côtés des acteurs et actrices du monde sportif grenoblois pour faire du sport un sport populaire, où les femmes jouent autant que les hommes y compris dans l'espace public, où les personnes en situation de handicap participent aux mêmes temps sportifs que tout le monde, où les moyens financiers, le statut administratif, le genre ou la sexualité n'empêchent pas de participer. Un sport pour toutes et tous, un sport source de joie et de plaisir, d'émancipation et de liberté ! »



UN ENGAGEMENT DEPUIS 2014

Depuis 2014, plusieurs chantiers ont été menés :

- Définition de critères de subventions aux associations sportives, notamment pour encourager la féminisation des pratiques ;
- Renforcement de l'offre sportive dans les quartiers prioritaires : développement de « Sports et quartiers » ;
- Réduction des inégalités d'accès au sport à Grenoble et dans l'environnement montagnard avec la création de l'école municipale féminine de foot et le développement du programme « Jeunes en montagne ».

POLITIQUE SPORTIVE : CINQ GRANDES PRIORITÉS

- L'égalité femmes – hommes
- L'accompagnement des publics prioritaires
- La transition écologique
- La santé et le bien-être
- L'éducation populaire et la citoyenneté

ACTIONS PHARES POUR 2023-2028

Encourager un sport inclusif, écologique, populaire et citoyen

Grenoble, ville olympique, s'engage depuis plusieurs années pour proposer une pratique du sport qui s'inscrit dans le défi climatique et la justice sociale. La Ville va poursuivre en ce sens :

- Avec l'élaboration d'un plan de lutte contre les violences sexuelles et sexistes et les discriminations dans le sport ;
- En soutenant les associations sportives dans l'accueil et l'accompagnement des réfugié-es et demandeur-euses d'asile en lien avec les acteurs et actrices de l'hospitalité ;
- En poursuivant avec l'Office Municipal des Sports le défi « sport et transition écologique : le sport grenoblois s'engage », lancé dans le cadre de Grenoble Capitale Verte de l'Europe. La dynamique impulsée par le défi va se prolonger sur plusieurs années.



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble, 2021

Poursuivre l'entretien du patrimoine sportif

La Ville de Grenoble gère **129 équipements sportifs** dont **25 gymnases et centres sportifs**, **28 équipements de plein-air** (25 stades et aires de grands jeux et 3 pistes d'athlétisme), **71 terrains de proximité** et **4 piscines**.

De nombreuses opérations de maintenance et d'entretien sont prévues pour amplifier la rénovation des équipements sportifs. Objectifs : améliorer la performance énergétique, protéger la santé, l'environnement et la biodiversité.

Plan Gymnases

Sur la période 2023-2028, la Ville prévoit la réhabilitation de plusieurs gymnases et centres sportifs :

► **Gymnases Jouhaux (à partir de septembre 2023) et Malherbe (à partir de 2025)** : Les travaux auront notamment pour objet l'installation de **panneaux photovoltaïques**, l'amélioration de la **performance énergétique des bâtiments** (niveau Bâtiment Basse Consommation), la **mise en accessibilité** des gymnases. Economies d'énergies escomptées (sans compter la production photovoltaïque) : **35% d'économies** pour le gymnase Jouhaux et **45% pour le gymnase Malherbe** pour un coût total de **7,4M d'€**.

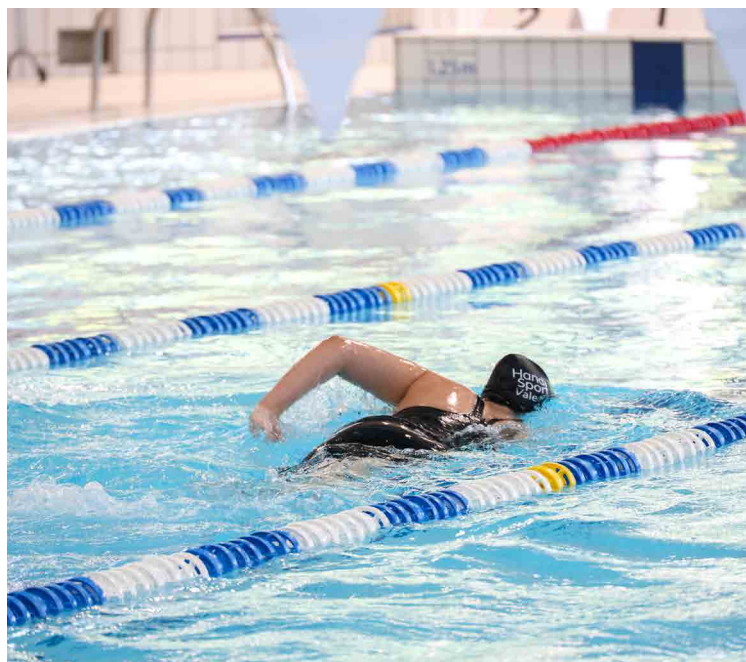
► **Centre Sportif de La Rampe (période de travaux : septembre 2022 - mai 2023 ; réouverture en septembre 2023)** : Le chantier a permis de modifier l'**entrée principale**, d'améliorer la **performance du bâtiment** (niveau BBC) et son **isolation**, et de permettre la **mise en accessibilité** du lieu. D'autres aménagements seront prévus lors d'une deuxième phase de travaux. Coût : **2,12M d'€**.

► **Gymnase Hoche (à partir de l'été 2023)** : Les travaux viseront l'amélioration des **équipements techniques**, la création de **vestiaires supplémentaires**, la reprise des **blocs sanitaires** et la **mise en accessibilité** du bâtiment. Coût : **1,7M d'€**.

► **Gymnase des Trembles (du 1^{er} janvier 2023 au deuxième trimestre 2025)** : Cette réhabilitation intervient dans le cadre du projet de renouvellement du quartier Villeneuve – Village Olympique (ANRU) et permettra l'**amélioration des qualités énergétiques (niveau BBC)**, la **mise en conformité réglementaire du bâtiment** (notamment PMR), et la **rénovation de l'espace de pratiques** (sol, traçage...). Coût global (incluant l'école et le gymnase) : **7,8M d'€**.



En parallèle, chaque année, des équipements sportifs couverts font l'objet de travaux de réfection et/ou d'amélioration pour procéder progressivement à la rénovation des éclairages des salles (avec un plan de déploiement en tout led), au renouvellement des sols sportifs, à la rénovation des toitures vétustes, ou encore à la mise en accessibilité de tous les équipements, etc...



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble, 2022

ACCESSIBILITÉ

Objectif 2026 : rendre tous les gymnases, toutes les piscines, et la moitié des centres sportifs accessibles.

DU PADEL À GRENOBLE

En 2023, **7 nouveaux terrains de padel** seront construits au sein du complexe et de la halle de tennis Alice Milliat pour permettre l'émergence d'une pratique de sport de raquettes ludique et conviviale, avec la création d'une école de padel publique encadrée par des professionnel·les diplômé·es.

Plan Stades

De nouveaux terrains verront le jour, d'autres feront l'objet de travaux de réfection pour répondre aux besoins des clubs sportifs, accompagner le développement des pratiques féminines, l'émergence de nouvelles pratiques sportives, ou encore répondre à des exigences de santé pour les sportif·ves et agent·es. Opérations prévues :

► **Réalisation d'un nouveau terrain synthétique** sur le stade Bachelard (2023) et **rénovation des terrains synthétiques** Espagnac (2024), Vaucanson (2026) et Villeneuve (2027) pour **4M d'€**. Les terrains synthétiques en SBR (billes de caoutchouc) ont vocation à disparaître et à être tous remplacés par des solutions techniques nouvelles générations utilisant d'autres matériaux (coco-liège par exemple), plus conformes aux normes environnementales.

► **Amélioration du stade Lesdiguières.**

► **Plan d'investissement de 150k € pour les terrains de proximité.** En 2023, ce sont 4 opérations qui sont programmées avec la réfection de la piste d'athlétisme de Pégoud, du city stade Vigny Musset, du square du Moucherotte et du city Bastion.

Plan Piscines

Au programme :

► **Travaux d'aménagement de la piscine Jean Bron** pour un élargissement de la période d'ouverture de la piscine d'avril à octobre, à partir de 2025 ;

► **Travaux de reprise de l'hydraulique de la piscine du Clos D'Or** en 2026 pour **1,7M d'€** ;

► **Projet autour du futur lac baignable de la Villeneuve**

► **Lancement d'une étude** pour évaluer la possibilité de transformer la piscine Jean Bron en bassin nordique à horizon 2028.

Réévaluer les critères de subventions aux associations sportives et les critères de tarification des équipements

En 2023, la Ville, en collaboration avec l'Office Municipal des Sports et des clubs sportifs, **révisera son système de subventions aux associations** afin d'ajouter aux critères déjà établis les **5 grandes priorités de la municipalité** : l'égalité femme-homme, l'accompagnement des publics prioritaires, la transition écologique, la santé et le bien-être, et l'éducation populaire et la citoyenneté.

La Ville incitera par ailleurs les associations sportives proposant la même activité à se regrouper, fusionner ou mutualiser les moyens en leur possession. L'attribution des créneaux horaires fera l'objet de critères clairs et transparents afin d'assurer une égalité de traitement. Le partage des lieux de pratiques entre plusieurs acteurs sportifs ou institutionnels est une priorité.

COLLABORATION AVEC LES CLUBS PROFESSIONNELS

La Ville poursuivra sa collaboration avec les 3 clubs sportifs professionnels présents sur le territoire. Elle continuera notamment de leur **acheter des places en tribunes afin de les redistribuer à des publics ciblés** n'ayant pas les moyens d'aller au stade.

Permettre l'accès inconditionnel aux activités physiques et sportives encadrées par la Ville

La Ville compte **45 éducateurs et éducatrices et opérateurs et opératrices territoriaux des Activités Physiques et Sportives** (42 ETAPS et 3 OTAPS) – dont **25 maîtres-nageur-euses sauveteur-euses** – qui préparent, coordonnent et mettent en œuvre les Activités Physiques et Sportives de la collectivité.

Le sport à l'école

Trois priorités sont fixées pour les années à venir : le savoir nager ; l'accès à la montagne ; le savoir rouler à vélo avec la création d'une « **école grenobloise du vélo** » qui verra le jour au deuxième semestre 2023.

Le sport en dehors de l'école

« **Sports et Quartiers** » : l'équipe, composée de **11 animateur-ices sportifs permanent-es**, accompagne et promeut le sport dans les quartiers de Grenoble situés en zone prioritaire (QPV) auprès des adolescent-es avec une attention particulière aux femmes.

Les ETAPS interviennent aussi auprès d'autres publics : résidences personnes âgées en lien avec le CCAS notamment.

Une grande diversité d'animations sportives de proximité, en accès libre et gratuit est proposée : école municipale féminine de foot, base d'activités « sports pour tous », ateliers sport-santé-bien-être pour adultes, caravane du sport...



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble, 2022

Investir l'espace public et la montagne pour favoriser la pratique du sport autonome, libre et gratuite

En 2023-2024, un **espace de glisse urbaine de 600 m²** sera créé sur le site de Bouchayer-Viallet. À venir aussi : l'aménagement du site de l'Esplanade, la rénovation du skatepark de Jean Macé et la création d'un pumptrack et/ou d'un skatepark.

Grenoble va mettre en œuvre un **programme de développement de l'activité sportive de plein-air, accessible et gratuite pour tous-tes**, avec notamment des parcours de marche et de course à pieds aménagés sur l'espace public et dans les parcs et jardins de la ville d'ici 2027, de nouveaux équipements urbains en accès libre : terrains de pétanques, tables de ping-pong et d'échecs, parkour et grimpe...

En parallèle, la Ville va continuer de renforcer son action autour de parcours de découverte des activités de montagne à l'ensemble des enfants grenoblois-es, grâce à trois programmes distincts :

► Le **Programme « Jeunes en montagne »**, animé par la Maison de la Montagne, permet à des enfants et adolescent-es de découvrir les activités de montagne hors station. Chaque année, ce sont **près de 400 enfants et jeunes** qui découvrent diverses activités de montagne : randonnée, raquettes, via ferrata, spéléologie, alpinisme, via corda...

► Les **sorties scolaires ski dans les écoles élémentaires grenobloises** permettent à **près de 2500 enfants de CM1 et CM2** de découvrir la pratique du ski chaque année.

► Les **stages « sportifs »** organisés pendant les vacances scolaires ont rassemblé **plus de 400 enfants** de 6 à 12 ans entre l'été 2020 et l'hiver 2021.



© Sylvain Frappat, Ville de Grenoble, 2019

Accompagner et soutenir l'événementiel

Grenoble continuera d'accueillir de grands événements nationaux et internationaux comme le tournoi des 6 nations de l'équipe de France féminine de rugby, le championnat de France Paratennis, et à soutenir l'UT4M et des événements sportifs populaires et solidaires comme l'Ekiden, La Grenobloise ou l'Urbancross. L'accompagnement de ce type d'événements se fera au regard des 5 priorités municipales exposées précédemment.

GRENOBLE « TERRE DE JEUX »

En 2022, Grenoble a été labellisée « Terre de Jeux » par Paris 2024. Grenoble organisera des « Jeux populaires » avec une programmation et des festivités, démonstratrices d'un sport populaire et écologiste : sobres et sans sponsors nocifs pour le climat et les droits humains ; ouverts à toutes et à tous ; basés sur la coopération plutôt que la compétition et l'adaptation aux besoins et à la santé de chacun-e ; inclusifs et intergénérationnels.



© Sylvain Frappat, Ville de Grenoble